

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE VENTAVON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux-mille-vingt-six et le 21 avril, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude FAVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 avril 2026.

Présents : ARNAUD Virginie, HECTOR France, JULIAN Mireille, LEFEBVRE Catherine, MARTIN Marina, MOUROU Béatrice, TRUCHET Monique, BOURG Thierry, CHEVAL Jérôme, FEBVRE Roland, GUILLEMIN Claude, TROJA Dorian

Absent ayant donné procuration : BENISTANT Agnès à HECTOR France – PENIN Luca à FAVIER Jean-Claude

Secrétaire de séance : BOURG Thierry

Ouverture de séance à 18h30

DEL 2026-18 Affectation du résultat d'exploitation 2025 – Budget Principal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat d'exploitation du Budget Principal ainsi que suit :

A/ Résultat de l'exercice	635 481,55 €
B/ Résultats antérieurs reportés	536 889,19 €
C/Résultat à affecter (A+B)	1 172 370,74 €
D/ Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 235 074,96 €
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement	-76 400,17 €
Besoin de financement F=D+E	311 475,13 €
AFFECTATION = C=G+H	1 172 370,74 €
G/ Affectation en réserves R1068 en investissement	311 475,13 €
H/ Report en exploitation R002	860 895,61 €

- Charge et délègue Monsieur le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,

Jean-Claude FAVIER

